

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU FELLOWSHIP EN
INTERVENTION PRÉCOCE POUR LA PSYCHOSE DE LA
CLINIQUE JAP (JEUNES ADULTES PSYCHOTIQUES) DU CHUM
SELON LES COMPÉTENCES CANMED (AVANCÉ ET
EXPERT/MAÎTRISE)**

EXPERTISE MÉDICALE :

- Maîtriser tous les aspects d'une prise en charge globale d'un jeune adulte souffrant de psychose durant toutes les étapes du traitement (autant lors de l'hospitalisation qu'en suivi externe ou à l'urgence) et selon les différents stades d'évolution de la psychose (prodrome, phase aiguë, phase de maintien).
- Perfectionner les techniques d'entrevue et l'évaluation sur les plans phénoménologique, psychologique et des besoins psychosociaux du patient et de ses proches en portant attention aux comorbidités psychiatriques et aux problèmes psychosociaux afin de parfaire le raisonnement clinique menant à un diagnostic principal et à des diagnostics différentiels.
- Maîtriser de façon judicieuse les différentes approches de traitement et de réadaptation à la fine pointe des connaissances actuelles pour les jeunes adultes souffrant de psychose (psychothérapie, pharmacothérapie, réadaptation, retour au travail/études, etc.) afin d'élaborer un plan d'intervention biopsychosocial et interdisciplinaire tout en tenant compte des facteurs pouvant influencer le pronostic d'un jeune souffrant de psychose.
- Acquérir et améliorer ses connaissances et aptitudes dans l'évaluation et le traitement des patients présentant des symptômes résistants au traitement (symptômes positifs, symptômes négatifs, troubles cognitifs, symptômes affectifs).
- Perfectionner l'évaluation et le traitement intégré des comorbidités (troubles anxieux; dépression; toxicomanie; troubles de la personnalité).
- Se familiariser et acquérir des aptitudes avec les modèles de thérapie cognitivo-comportementale tant au niveau de l'évaluation que du traitement de la psychose en groupe (ex. Lecomte) et individuel (Fowler, Chadwick, Birchwood, Kingdon, Tarrier, etc.).
- Améliorer la compréhension cognitive et dynamique de l'évènement psychotique.
- Parfaire l'établissement d'un lien de confiance pour que le patient accepte l'encadrement proposé (que ce soit psycho-pharmacologie, psychothérapie, désintoxication, etc.).
- Améliorer ses habiletés dans le cadre d'interventions familiales diverses (évaluation familiale selon le modèle systémique, thérapie familiale, psychoéducation dans le cadre de groupe multi familles, interventions familiales).

- Maitriser l'évaluation du patient et les démarches légales nécessaires en lien avec la dangerosité chez un patient psychotique (garde préventive, provisoire et en établissement) ainsi que la loi et son application concernant le suivi des patients reconnus non-criminellement responsables pour cause de troubles mentaux et le rôle du psychiatre devant la commission d'examen pour les troubles mentaux du tribunal administratif du Québec.
- Maitriser la loi et son application en lien avec la notion de consentement éclairé aux soins et les indications d'une requête en ordonnance de soins et les étapes de cette démarche incluant la Rédaction des rapports psychiatriques et témoignages à la cour.

COMMUNICATION

- Obtenir l'information collatérale auprès des proches tout en respectant les enjeux de confidentialité avec le patient.
- Communiquer clairement et de façon empathique les impressions diagnostiques et le plan de traitement au patient et à ses proches.
- Ajuster le niveau de langage à celui de ses interlocuteurs.
- Adopter une écoute efficace permettant de synthétiser l'information provenant de diverses sources (le patient, les proches, les autres professionnels de l'équipe, les intervenants des ressources).
- Transmettre clairement l'information pour qu'elle soit reçue aussi bien verbalement que par écrit auprès du patient, de la famille, de partenaires divers (ex. organismes communautaires), des collègues médecins ou autres intervenants en santé, la cour, etc.
- Parfaire ses aptitudes pour résoudre des problèmes de communication.
- Avoir une attitude optimiste réaliste communicative afin de soutenir l'espoir d'amélioration essentiel pour le patient, ses proches et l'équipe traitante.

|

COLLABORATION

- Améliorer les aptitudes de travail en équipe interdisciplinaire (leadership dynamique) et la supervision clinique des intervenants (professionnels en santé mentale) tout en reconnaissant les rôles, les expertises et les responsabilités des autres membres de l'équipe JAP, notamment le rôle de l'intervenant pivot.
- Travailler en étroite collaboration et de façon efficace avec le patient, les familles et les ressources communautaires dans le but d'offrir des soins optimaux et de favoriser la stabilisation de l'état mental du patient et la réintégration du patient dans son milieu communautaire.
- Travailler en collaboration dans un cadre légal lors des ordonnances d'évaluation psychiatrique, des évaluations pour garde en établissement, des requêtes pour ordonnance de soins à la Cour et des audiences au Tribunal administratif du Québec.
- Participer au développement professionnel continu au sein du service et selon les besoins de l'équipe.

GESTION

- Parfaire l'organisation du temps en fonction des demandes de service aux patients et des exigences académiques.
- Établir des priorités en fonction des demandes de consultation provenant de l'urgence ou de références extérieures, des suivis à l'interne et à la clinique externe et des urgences relatives de chaque cas.
- Recommander des soins optimaux aux patients en fonction des ressources existantes.
- Acquérir des habiletés de leadership médical nécessaire à la gestion d'une équipe interdisciplinaire.
- Participer à la mise sur pied d'un projet spécifique du programme clinique (ex. groupe psychoéducatif pour abus de substance, groupe d'habiletés sociales axé sur les relations intimes, etc.).

PROMOTION DE LA SANTÉ

- Identifier les populations à risque de développer un trouble psychotique.
- Faire de la prévention primaire, secondaire et tertiaire auprès des patients, des proches et de l'équipe, notamment par la psychoéducation et l'amélioration de la gestion du stress.
- Comprendre l'importance de la prévention des rechutes psychotiques et intervenir auprès du patient et de ses proches pour l'appliquer.

ÉRUDITION

- Utiliser une démarche scientifique rigoureuse par rapport aux défis rencontrés à la clinique JAP et améliorer les habiletés à résoudre ses questionnements par des recherches bibliographiques ciblées et utiles permettant une mise en pratique des ouvrages scientifiques.
- Acquérir une compréhension détaillée et perfectionnée de l'épisode psychotique tant au niveau de son évaluation et de son traitement permettant la prise en charge de patients atteints d'une maladie grave et persistante, de comorbidités complexes, ou de problèmes récalcitrants au traitement.
- Réaliser des activités d'enseignement auprès des externes et résidents et participer aux activités d'enseignement de la clinique JAP (ex. club de lecture).
- Contribuer à la recherche en participant à un projet de recherche clinique déjà en cours ou initier un projet dont il sera responsable.

PROFESSIONNALISME

- Faire preuve d'intégrité, d'honnêteté, d'empathie et de respect dans les diverses facettes de son travail clinique.
- Démontrer un engagement envers les patients et la profession par la pratique respectueuse de l'éthique, le respect des lois et des obligations professionnelles.
- Faire preuve d'autonomie, de sens des responsabilités ainsi que de souplesse et d'intégrité dans les relations avec les patients, les professionnels et les médecins rencontrés.
- Savoir chercher l'aide et les conseils nécessaires lors de situations difficiles ou qui dépassent ses capacités et savoir utiliser la rétroaction et les suggestions reçues lors des supervisions.